

# Poucet : représentation en salle

## Fiche Technique

### Accès

Un emplacement de **parking gratuit** doit être réservé par l'organisateur sur le lieu même de **déchargement du camion** et ce pendant toute la durée de la prestation. Les éventuels frais de parking sont à charge de l'organisateur. Cet emplacement se situe au plus près d'un accès direct et de plain-pied à la scène.

L'emplacement devra être facile d'accès permettant en outre de libérer l'équipe dès la fin de la prestation. La voie de passage vers cet emplacement doit permettre l'arrivée et le départ de notre véhicule celui-ci étant de **2m50 de large, 3m30 de haut et 8 mètres de long** (12 mètres si remorque\*). Son poids en charge est de **5 tonnes** (7 tonnes si remorque\*).

\*La présence de la remorque dépend du montage ou non du Palc (enceinte en bois et tissus).

### Temps de montage et de démontage

Temps de déchargement au pied du camion : 20 minutes.

Temps de montage une fois le matériel posé sur scène : de 3 à 5 heures en fonction de l'installation de notre palc ou non.

Temps de repas avant échauffement à prévoir en fonction si sur place ou à l'extérieur.

Temps d'échauffement des comédiens avant prestation : 1h.

Temps de démontage : 2 à 3 heures.

Temps de chargement : 30 minutes au pied du camion.

### Personnel technique et d'accueil

L'organisateur s'engage à fournir l'aide de minimum **2 personnes pour le déchargement/montage/démontage/rechargement** pendant le temps indiqué ci-dessus. Ceci comprend le transport du matériel de la compagnie sur scène (1,5 tonnes) et son retour dans le camion, le montage et le démontage du décor, des gradins, du système son et lumière, l'accroche, le raccordement et le pointage des sources lumières. L'équipe fournie par l'organisateur **assure avec soin le transport du matériel** sur scène. Un des membres de l'équipe des royales décharge le camion et deux de ses membres réceptionnent et disposent le matériel sur l'espace scénique. Dans le cas des salles ne disposant pas d'accès direct à la scène, l'organisateur adapte le nombre de personnes à la hausse en fonction des obstacles.

**Un forfait de 250 euros sera facturé par personne manquante affectée au montage.**

L'organisateur s'engage à ce qu'**une personne minimum** soit présente **durant la représentation**. Ces personnes veilleront à la bonne **installation du public** et modéreront les éventuels comportements irrespectueux. L'organisateur est responsable de la sécurisation du lieu pendant les montages et démontages en veillant à **interdire l'accès** à toutes personnes non autorisées.

L'organisateur mettra à disposition de la compagnie **un régisseur général** lors des montages et démontages.

### Jauge (Si la surface permet l'installation de notre gradin dans son intégralité)

**144 adultes maximum sur notre gradin. 180 à 250 en séance tout public** (adultes et enfants et en tolérant le fait que des spectateurs **soient assis au sol**).

20 spectateurs sont choisis dans le public pour y tenir un rôle (loup, frères de Poucet, arbres, ...).

La compagnie se réserve donc le droit d'annuler s'il n'y a pas **minimum 40 personnes présentes**.

**Age minimum :** L'organisateur et les membres de la compagnie veillent à ce que l'accès au spectacle soit **interdit aux enfants de moins de 8 ans !**

### **Remarque générale sur la salle**

« Poucet » est un spectacle qui se joue en proximité avec le public. Celui-ci « se trouve » dans la cabane de Poucet avec l'acteur. Cela implique que le public soit installé sur scène ou en tout cas dans un espace qui inclut scène et public dans le même espace de plain-pied. En fonction de la jauge attendue, la taille de la salle doit être adaptée. Une enceinte en bois et tissus (Palc) peut être exceptionnellement montée en salle si celle-ci manque de caractère.

Pour atteindre sa jauge maximale, la salle doit faire minimum **14 X 13 mètres sans palc, ou 15,5 X 15 avec palc**. Elle doit être occultée, et faire au minimum **3,6 mètres de haut**. La compagnie réalise un plan d'implantation sur base du **plan de salle détaillé fourni par l'organisateur**, ceci afin d'évaluer précisément la jauge en fonction des mesures du lieu. Les issues de secours doivent être précisées dans le plan, afin de déterminer les passages qui doivent rester libres.

### **Accès du public à la salle**

Le régisseur du spectacle assure l'accueil du public avec le personnel fourni par l'organisateur. Le spectacle démarre lorsque le régisseur prie l'assistance de se réfugier à « l'intérieur de la cabane de Poucet » sous prétexte que la nuit tombe. Le public ne pourra donc pénétrer sur le lieu de représentation que **5 minutes avant le début du spectacle**. Aucune collation ou boisson ne peut être vendue pendant le spectacle. La salle doit être fermée au passage dès le début de la représentation. Seules les personnes assistants au spectacle sont autorisées à se trouver dans celle-ci.

### **Régie**

La compagnie est autonome en son et lumière, et amène ses propres gradateurs (2X6 circuits). Alimentation électrique : une prise 32A triphasé (3P+1N+1T) + 3 prises 16A mono sont demandées au niveau de la régie (table mauve sur le plan).

### **Gardiennage**

L'organisateur est responsable du gardiennage ou de la mise sous clé du matériel de la compagnie en son absence (repas, temps entre deux prestations, temps entre la fin du montage et la représentation).

### **Loges**

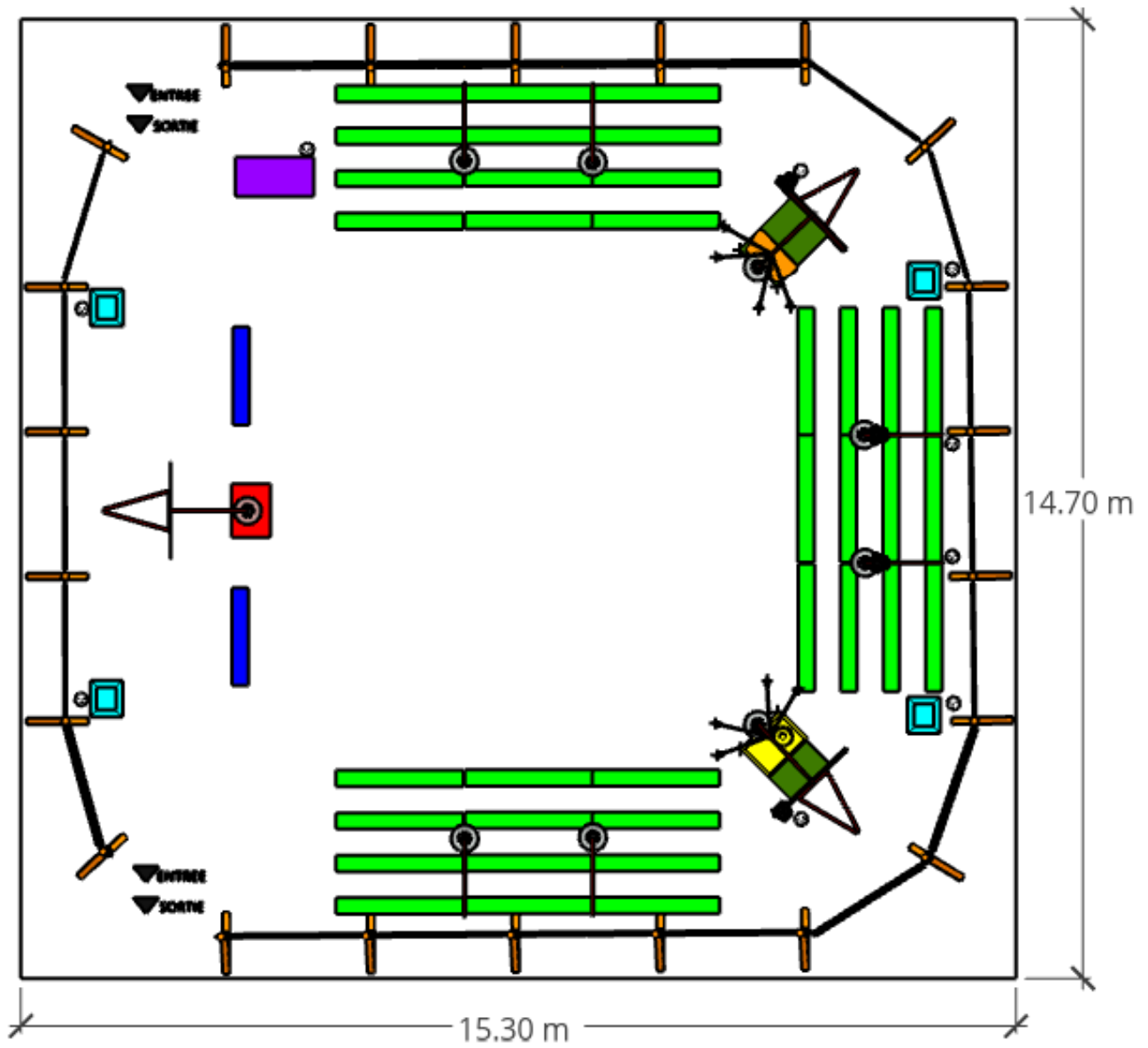
L'organisateur fournit une loge chauffée munie d'une table et de deux chaises, d'un miroir et d'un portant à vêtements. Merci de prévoir un accès à un point d'eau potable, café, thé et collations. Les membres de la compagnie possèdent leurs gourdes, inutile donc d'acheter des bouteilles en plastique. La loge est sécurisée de sorte que les effets personnels soient protégés.

### **Divers**

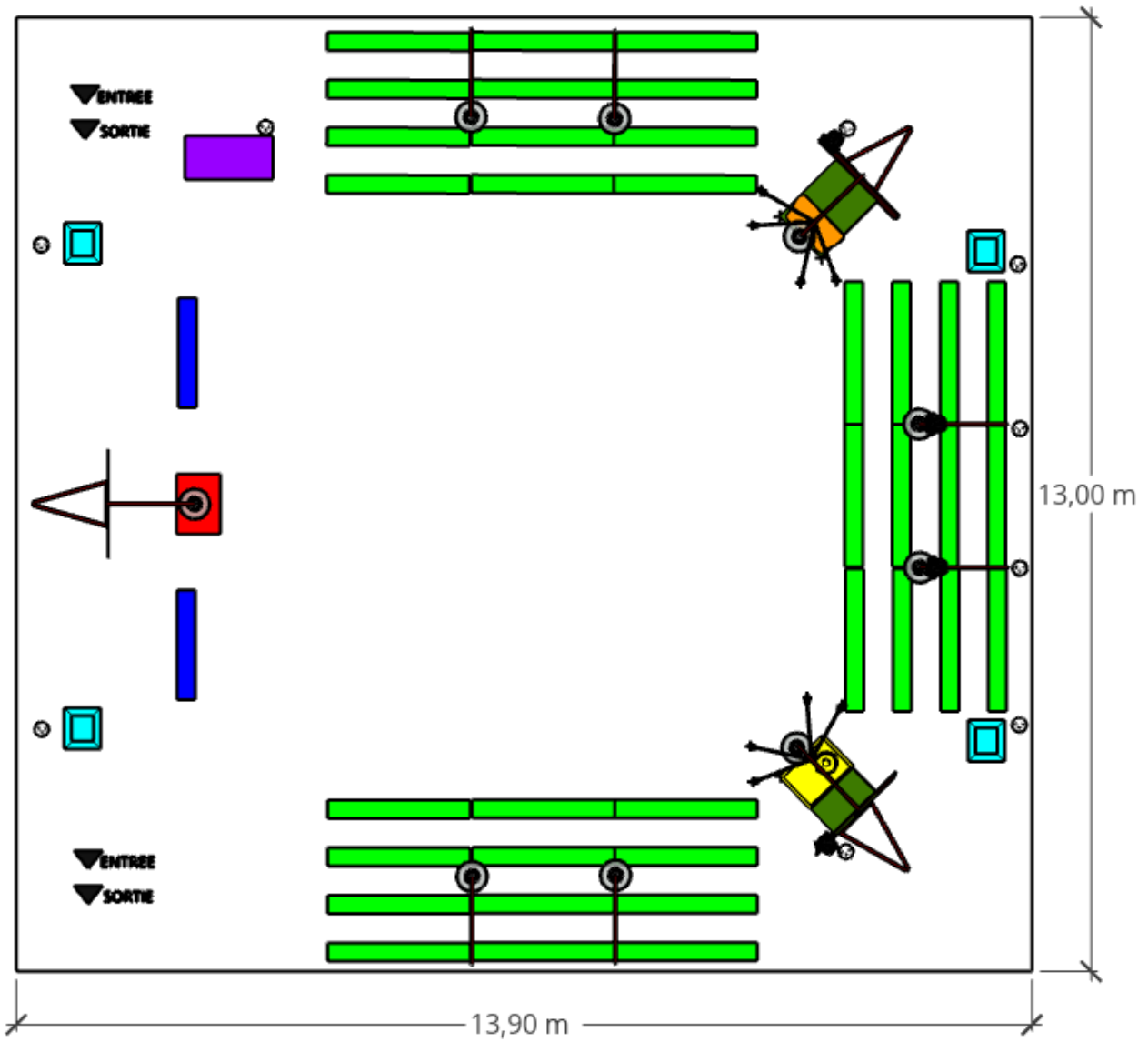
Dans le cas où le décor peut être monté la veille, le spectacle peut se jouer deux fois le jour suivant. L'intervalle entre deux représentations (entre la fin de la première et le début de la seconde) devra être de minimum 1h30.

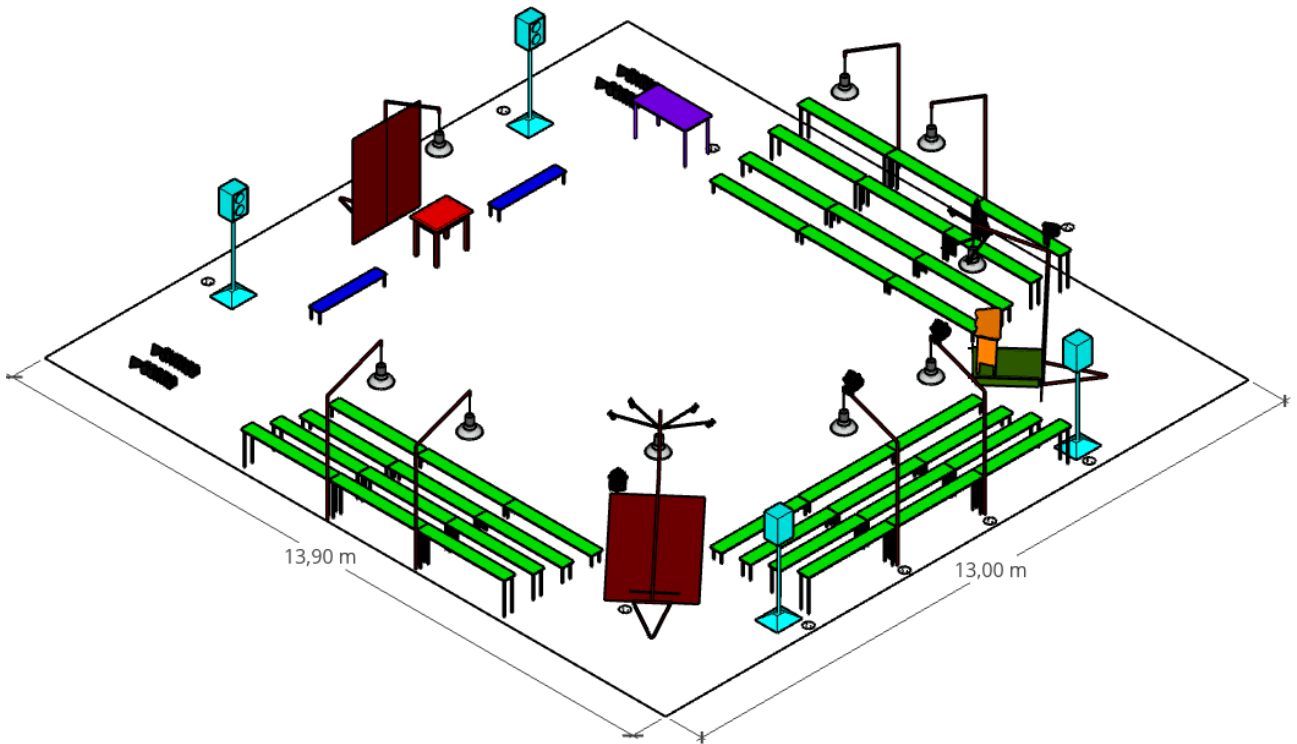
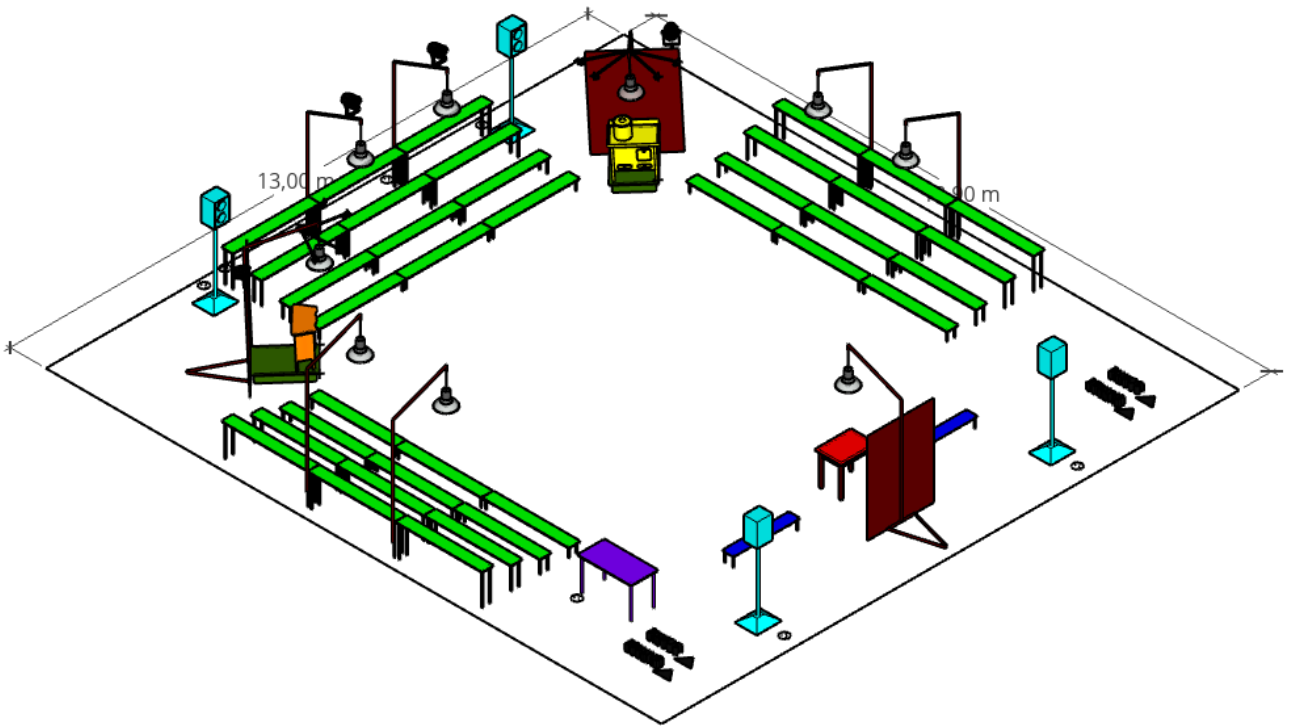
**Remarques :** en cas de problème, il est impératif de contacter la compagnie, dès la réception de ce contrat pour envisager une solution commune adéquate. Les modifications apportées à la présente ne sont valables que si elles sont validées par mail par la compagnie au minimum deux mois avant la date de représentation.

Plans d'implantation avec palc :



Plan d'implantation sans palc :







### **Récapitulatif à fournir par l'organisateur :**

- Salle ou scène occultée de plain-pied permettant l'installation du gradin et de la scène. Jauche modulable en fonction de la taille de la salle (**Sur base du plan de salle détaillé fourni par l'organisateur, la compagnie réalise un plan d'implantation du décor et du gradin afin d'évaluer précisément la jauge du lieu.**)
- Emplacement de parking et lieu de déchargement près de la salle.
- Une prise 32A triphasé (3P+1N+1T) + 3 prises 16A mono.
- 2 personnes **minimum** au montage et au démontage.
- 1 personne **minimum** référente à l'accueil, placement et gestion public pendant le spectacle.
- Gardiennage repas – temps d'échauffement – entre deux représentations le même jour - de nuit entre plusieurs jours de représentations.

La compagnie apporte :

- Le gradin, constitué de 36 bancs (max) de 195 cm de long et 75, 55, 35, 25 cm de hauteur.
- Le son, la lumière, ainsi que ses gradateurs 2X6 circuits

**Conditions Covid :** Sous responsabilité de l'organisateur en fonction des règles en vigueur.

**La présente fiche technique contient 6 pages dont 4 plans et une photo.**

L'organisateur,  
« lu et approuvé » signature + date

Contact : Les Royales Marionnettes  
Régie : [regie@lesroyalesmarionnettes.be](mailto:regie@lesroyalesmarionnettes.be)  
En copie : [didier@lesroyalesmarionnettes.be](mailto:didier@lesroyalesmarionnettes.be)

Téléphone : +32 (0)10/81.48.78

En déplacement pour l'accueil sur place et la technique :

Didier, directeur artistique : +32 474 35 88 68 et Themis, régisseur : +32 472 71 27 74